

27 MAI : JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

« COMME UN PETIT FEU QUI PEUT DONNER À LA FIN UN INCENDIE »

Cérémonie officielle de commémoration au camp des Milles

Journée pédagogique au Collège Vallon des Pins de Marseille

« *Rendons hommage à quelques-uns de ces héros du quotidien* ». C'est d'une voix forte et assurée que le Général David Galtier, Commandant de la Région de Gendarmerie PACA et Zone de Défense et Sécurité Sud, entama la cérémonie avec des exemples d'actes de résistance et de sauvetage en hommage à ces gendarmes qui avaient choisi de combattre pour la liberté et la fraternité et en particulier de sauver des juifs pourchassés. « **Ainsi, les soldats de la loi sont-ils parfois confrontés à un dilemme : obéir à leur conscience ou obéir tout court, même lorsque l'ordre est conforme au cadre légal du moment.** ».

Ces mots furent suivis par la lecture de trois « actes justes », par Serge Coen, Délégué du Comité Français Yad Vashem pour la Région Provence Alpes, illustrant les nombreux actes de résistances durant chacun des contextes génocidaires présentés au Site-mémorial du Camp des Milles (génocides des arméniens, des Juifs ou des Tutsis). Actes désintéressés, individuels ou collectifs, parfois anodins, parfois violents ou héroïques, ces actes justes sauvèrent des dizaines de milliers de vies et constituèrent souvent **des obstacles importants face à des engrenages extrémistes, racistes, antisémites et criminels.**

En souvenir de ces héros, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation insista sur l'importance de résister le plus tôt possible en particulier par une affirmation ferme de valeurs démocratiques revitalisées, et par la plus grande vigilance dans l'expression de la parole publique, afin de **résister aux engrenages qui aujourd'hui encore peuvent conduire au pire.**

Marie-Thérèse Claverie, au nom des Associations de Résistants souligna à son tour la nécessaire transmission quotidienne de la mémoire : « *Rappeler le 27 mai, c'est aussi répondre au besoin de mémoire dans un monde qui connaît toujours les guerres, le racisme, la xénophobie, les atteintes aux libertés et à la dignité humaine, la torture, la résurgence du fascisme, les actes de barbarie, tels ceux qui après d'autres pays ont frappé la France en 2015 et la Belgique en mars 2016, tous fléaux contre lesquels il faut se dresser sans faille* ».

Enfin, Jean Rampon, Sous-préfet et directeur de cabinet du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, lut le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants qui souligne que « *l'esprit de la Résistance doit être aujourd'hui rappelé aux jeunes générations. (...) Ouvriers, cheminots, paysans, ingénieurs, professeurs, étudiants, les résistants étaient de toutes les professions, de toutes les origines sociales. Ils n'avaient pas tous la même opinion politique ou la même religion. Mais tous étaient viscéralement attachés aux valeurs humanistes, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité* ».

Au même moment, au collège Vallon des Pins à Marseille, était organisée une journée consacrée à la mémoire et aux valeurs républicaines, portées à l'époque par le Conseil National de la Résistance. Cette journée constituait l'aboutissement d'un projet pédagogique engagé il y a deux ans par le collège, l'école, les centres sociaux et des associations du même quartier de Marseille, dans un partenariat avec le Site-mémorial du Camp des Milles.

Devant les élèves et leurs familles, le principal du collège a souligné la fierté et l'engagement de l'ensemble de l'établissement dans cette démarche ainsi que sa volonté de l'ouvrir pour les prochaines années à l'ensemble des classes du collège.

Christian Melka, conseiller technique du recteur et conseiller spécial du Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a rappelé pour sa part que ce projet « *constitu[ait] un creuset pour l'établissement de convergences, de complémentarités et de transversalités entre les acteurs*

responsables, jeunes de l'éducation formelle et informelle, parents, éducateurs et cadres, au service des valeurs de la République et de la lutte contre les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes ».

La présence de nombreux cadres de l'éducation, inspecteurs académiques, proviseurs et cadres du Rectorat souligne également, comme l'a rappelé Thierry Dalmasso, inspecteur académique adjoint, l'attachement du Rectorat aux projets de ce type menés par des établissements scolaires.

Enfin, lors des ateliers concluant cette journée, l'un des élèves a rappelé ce qu'avait signifié pour lui ce projet : **« Je retiens que tout peut partir d'un petit truc, comme un petit feu qui peut donner à la fin un incendie ».**

Par ces deux événements, la Journée Nationale de la Résistance a fourni l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance, telles que la défense de la démocratie et des libertés, le rejet du racisme et de l'antisémitisme et la nécessaire transmission de ces valeurs aux nouvelles générations.

Des valeurs bien nécessaires aujourd'hui devant la montée des extrémismes.

Contact Presse :

DINESH TEELUCK dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».**

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par l'UNESCO, le Défenseur des Droits, la DILCRA, l'Université d'Aix-Marseille, les Villes de Marseille, Vaulx en Velin, Vitrolles, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, la Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Altea